



L'APERÇU DE...

Emmanuelle Jourdan-Chartier,
Vice-Présidente Vie étudiante
et de Campus à l'Université de Lille

La solidarité est notre priorité, parce qu'elle est au cœur de notre mission de service public : mettre tout en œuvre pour que nos étudiants réussissent. Pour beaucoup, la vie quotidienne est compliquée et les difficultés matérielles deviennent une entrave indépassable.

- Plus de 50% de nos néo bacheliers sont boursiers, plus d'un tiers de nos 80 000 étudiants sont salariés.

L'Université les soutient et les accompagne au quotidien. En les informant sur les dispositifs, avant que les difficultés ne s'accumulent, et en leur proposant des aides directes : financières (1 200 étudiants aidés en FSDIE AS pour un budget total de 400 000€ l'an passé), alimentaires (avec nos épiceries solidaires) ou matérielles (1 000 ordinateurs en prêt gratuit et 345 chèques de 400€ pour l'achat personnel d'un ordinateur).

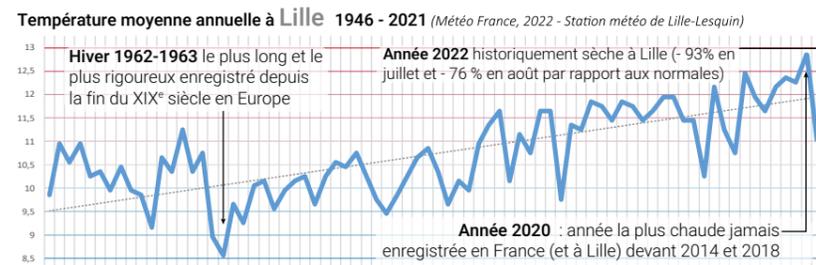
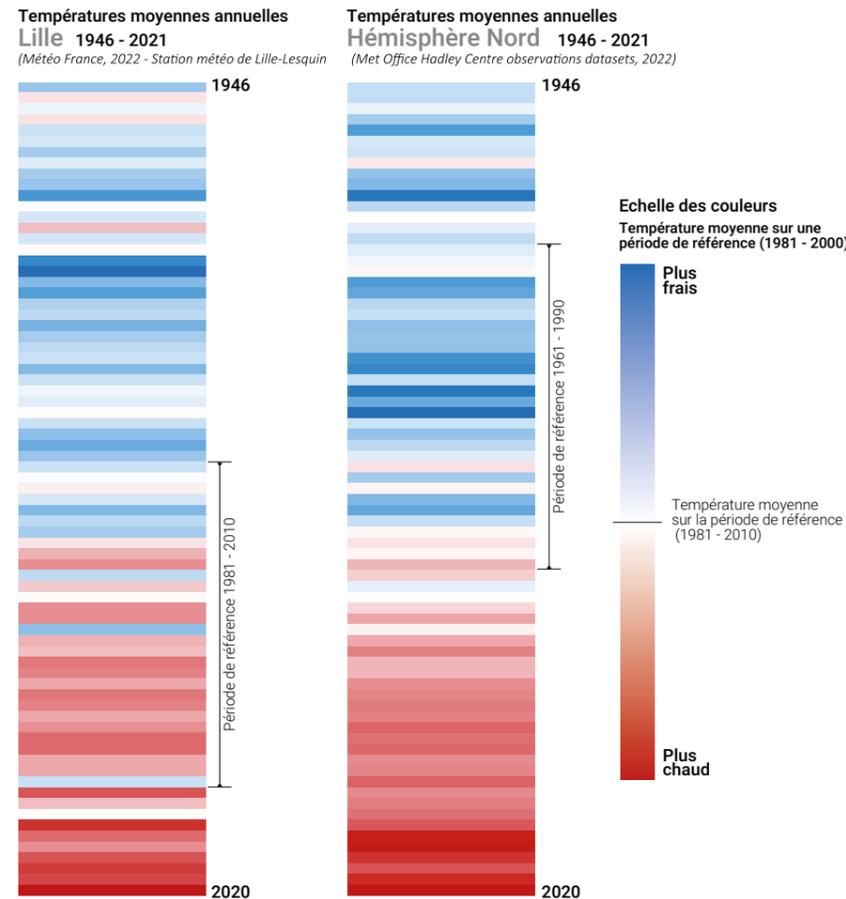
- Le nouveau plan de solidarité 2022 de plus d'1 M€ vise à soutenir les étudiants les plus vulnérables ;
- Avec le « coup de pouce été » 1 200 étudiants ont reçu en juillet une aide de 100€ ;
- Et par le « coup de pouce rentrée » nous nous adressons à nos étudiants de première année : 3 000 d'entre eux bénéficient d'un chèque de 250€ pour faire face à leurs frais de rentrée ;
- Enfin, toute la communauté universitaire est actrice de cette solidarité : donneries, recycleries, parrainages sont régulièrement animés par nos étudiants et personnels.

Dans un contexte qui ne permet guère d'espérer une résorption rapide de la précarité étudiante, nos actions ne peuvent suffire à régler une question nationale. Mais nous restons mobilisés, avec passion et énergie, pour les accompagner toutes et tous.

LA DATAVIZ DU MOIS

VISUALISER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

((À LILLE ET DANS LE MONDE) GRÂCE AUX RAYURES DU RÉCHAUFFEMENT « WARMING STRIPES »)



La science l'a prouvé depuis longtemps : quelques degrés de plus ou de moins ont un impact considérable sur notre planète. Après un dernier maximum glaciaire, voici 21 000 ans, lorsque d'immenses glaciers s'étendaient jusqu'au nord de la Belgique et que les vents déposaient le « loess », synonyme de terres fertiles, l'Europe a connu depuis l'an mil, un optimum climatique médiéval, le petit âge glaciaire, et un réchauffement récent depuis la fin du XIX^{ème} siècle. Ce dernier est nettement visible sur la dataviz ci-dessus nommée « warming stripes » ou « rayures du réchauffement ». Ce design, mis au point par le climatologue Ed Hawkins en 2018, se base sur l'habitude de notre cerveau de traduire la température en fonction de la couleur (bleu = froid, rouge = chaud).

La visualisation du changement climatique devient intuitive. Notre région n'y échappe pas. L'année 2020 a été la plus chaude sur Lille depuis 1946 avec une moyenne de 12,6°C. L'année 2022, de nouveau très chaude à ce jour, atteint des proportions exceptionnelles en terme de sécheresse, qui a débutée dès le mois de janvier : du jamais-vu depuis 1959.

L'Aperçu est une publication de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

Directeur de publication : Didier DECOUPIGNY
Responsable de publication : Amélia DUVAL
Rédaction : Océane GUYON



adulm59 adulm
adu-lille-metropole.org

Centre Europe Azur, 323 avenue du Président
Hoover 59000 Lille // +33 (0)3 20 63 33 50



LES ACTUALITÉS

RENDEZ-VOUS LE VENDREDI 23 SEPTEMBRE AU COMITÉ GRAND LILLE : L'AGENCE Y PARLE DU CANAL SEINE NORD EUROPE

La liaison Seine-Escaut, le Canal Seine Nord Europe, quelles opportunités pour notre territoire ? Rendez-vous au Comité Grand Lille le 23 septembre prochain de 8h00 à 9h45. Double objectif pour cette conférence : partager avec l'ensemble des acteurs du territoire les enjeux collectifs du Canal et avoir une vision partagée du projet et de son impact sur le développement de la métropole. L'Agence réunit institutions et entreprises dans ce temps d'échanges, tout en faisant intervenir nos voisins belges et européens. Un événement à ne pas manquer en présence des principales institutions concernées et d'acteurs économiques implantés localement. L'Agence présentera également ses travaux.

Inscriptions sur le site de l'Agence, rubrique Actualités



CONVENTION ÉTAT ET URBA 8 SUR L'AXE NORD



Depuis 2020, l'Etat et le réseau des 8 agences d'urbanisme des Hauts-de-France (Urba 8) sont en partenariat afin d'identifier le foncier économique stratégique autour des voies ferrées et des voies d'eau le long de l'Axe Nord. Dans le cadre de la mise en place du Canal Seine Nord Europe et dans la perspective d'un report modal des activités logistiques régionales, l'objectif de ce travail est de localiser les futures implantations possibles des entreprises concernées. Ces résultats seront présentés lors d'un comité de pilotage le 20 septembre prochain, en présence de l'Etat, de la SNCF, de Voies Navigables de France et de la Région Hauts-de-France. Ils alimenteront ensuite les réflexions de la Région sur le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

43^{ÈME} RENCONTRE NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME DU 12 AU 14 OCTOBRE

Cette année, c'est à Toulouse que la rencontre de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme posera ses valises du 12 au 14 octobre. L'AUAT accueillera les 50 agences et de réseau pour 3 jours sur le thème du changement. Climatiques, écologiques, sanitaires, économiques, sociaux... Les changements interpellent profondément les territoires. Les acteurs du monde de l'urbanisme et de l'aménagement doivent faire face à l'incertitude et à l'urgence. Comment nous emparons-nous de ces changements ? Comment les observer, les comprendre, les expliquer puis les traduire, les orienter, les accompagner ? 2 plénières, des visites, des ateliers thématiques et une soirée de gala sont au programme.

Inscriptions en présentiel ou en distanciel sur rencontresfnau-toulouse.org



LE LOGEMENT DES ÉTUDIANTS DANS LA MÉTROPOLE LILLOISE

RÉPONDRE À LA PLURALITÉ DES PROFILS ÉTUDIANTS : LE CAS DES ALTERNANTS

L'OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN DU LOGEMENT DES ÉTUDIANTS

L'Observatoire métropolitain du logement des étudiants, créé en 2019, est une instance partenariale portée par l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole et la Métropole Européenne de Lille (MEL). Pleinement intégré à la démarche nationale des observatoires territoriaux du logement des étudiants, cet espace est un lieu d'échange entre les acteurs locaux du logement des étudiants.

Le 23 juin 2022, le comité technique annuel de cet observatoire a permis aux partenaires d'échanger autour des problématiques prégnantes pour l'avenir du logement des étudiants tels que l'essor de la colocation ou l'adaptation des logements aux différents profils et rythmes scolaires. De nombreuses interrogations accompagnent notamment l'accroissement du nombre d'étudiants en alternance.

UNE MOBILITÉ RÉSIDENNELLE DES ÉTUDIANTS QUI IMPACTE L'OFFRE DE LOGEMENT

Durant leurs études, les étudiants sont amenés à avoir une mobilité résidentielle importante notamment liée :

- à des contraintes financières et aux rythmes universitaires (restitution des logements durant la période estivale...);
- à des évolutions de modes de cohabitation (passage de la résidence étudiante à la colocation, du logement seul au logement en couple...);
- aux cursus universitaires (alternance, stages, études à l'étranger, mobilité entre la licence et le master...).

Les acteurs du logement des étudiants sont forcés de s'adapter à la volatilité de ce public. Afin de pallier la vacance des logements qui concerne de nombreuses résidences en période estivale voire



Faculté Lille 3, bâtiments A et B, sciences humaines et lettres, quartier Pont de Bois ©MAX LEROUGE

même dès le début du second semestre (baisse du volume d'heures de cours, départ en stage, abandon...), les gestionnaires développent de nouvelles stratégies telles que l'accueil d'étudiants pour de courtes durées ou l'ouverture à d'autres profils de locataires. Afin de s'adapter à la mobilité étudiante, les acteurs mettent également en place des solutions favorisant la flexibilité d'accès au logement.

S'ADAPTER AUX RYTHMES DES ÉTUDIANTS, UN DÉFI COMPLEXIFIÉ PAR L'ESSOR DE L'ALTERNANCE

L'alternance désigne un mode d'enseignement qui alterne des périodes de formation théorique dans un établissement de formation et des périodes de mise en pratique en entreprise. Elle est réalisée par le biais d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Le rythme d'alternance varie en fonction des établissements (1 semaine en formation - 1 semaine en entreprise; 2 jours en formation - 3 jours en entreprise...). L'apprentissage, possible dans l'enseignement supérieur depuis 1987, s'est développé plus fortement au sein de ces établissements à partir de 2005, passant de 70 000 étudiants à plus de 320 000 étudiants en 2020. Désormais, plus de 50% des étudiants en contrat d'apprentissage sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur. L'accroissement du nombre d'étudiants en alternance se constate également à l'échelle locale. Entre 2021 et 2022, l'Université de Lille a enregistré une hausse de près de 30% des effectifs étudiants en contrat d'apprentissage. Porté par des aides finan-

cières à destination des entreprises issues du plan « 1 jeune, 1 solution », intégré au plan « France Relance » de 2020, l'essor de l'alternance devrait se poursuivre.

ALTERNANCE ET LOGEMENT : UNE ÉQUATION PARFOIS COMPLEXE

Les étudiants alternants partagent donc leur temps entre deux structures : un établissement de formation et une entreprise. Lorsque les deux structures ne se trouvent pas au même endroit, les étudiants sont parfois forcés de louer deux logements ou de faire appel à d'autres formes de location (Airbnb par exemple). Ils ne peuvent néanmoins bénéficier des aides aux logements (APL, ALS) que pour l'un de ces deux lieux de vie. Cette situation pèse lourdement sur les budgets des étudiants, ce qui pousse les acteurs du logement à chercher des solutions afin d'accompagner au mieux les alternants.

VERS L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX MODES DE LOCATION

Certains acteurs du logement des étudiants testent de nouvelles formes de location à destination des alternants tels que le partage d'une location entre deux étudiants non présents au même moment sur le territoire, ou la location de très courte durée à l'image du système Bed&Crous. Le Crous de Dijon Franche-Comté dispose désormais d'une cité des alternants, résidence de 114 studios dédiés exclusivement à l'accueil de ces profils. La location se fait pour une semaine, quinze jours ou un mois. Les étudiants mentionnent leur planning en début d'année afin de permettre au Crous d'organiser la rotation entre les alternants. Cette hyper flexibilité dans l'accès au logement, qui s'apparente à de la gestion hôtelière, reste cependant complexe à mettre en œuvre pour les acteurs traditionnels du logement des étudiants.

Les évolutions de l'enseignement supérieur, des modes de vie et des rythmes étudiants incitent donc les acteurs locaux à penser de nouvelles formes d'hébergement alliant flexibilité, service, abordabilité, tout en garantissant la viabilité financière des gestionnaires.

Pour plus d'actualités sur le logement étudiant, retrouvez la Lettre de l'Observatoire du logement étudiant prochainement sur le site de l'Agence.

CHIFFRES CLÉS

UNE CONCENTRATION DES ÉTUDIANTS DE L'ACADÉMIE DANS LA MEL



123 771 étudiants inscrits dans la MEL en 2019-2020
soit les 2/3 des étudiants de l'Académie de Lille

DES EFFECTIFS D'ÉTUDIANTS BOURSIERS EN FORTE HAUSSE



61 774 étudiants boursiers dans l'Académie de Lille en 2020
contre 50 046 en 2011

UN ESSOR IMPORTANT DE L'APPRENTISSAGE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



323 300 apprentis inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en 2020-2021
contre 70 000 en 2005-2006

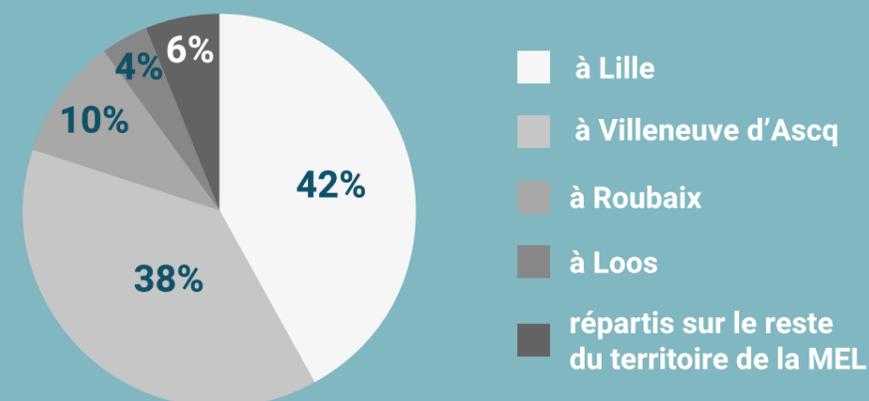


50% des étudiants en apprentissage sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en 2020-2021



3 000 apprentis inscrits à l'Université de Lille

109 RÉSIDENCES ÉTUDIANTES SUR LE TERRITOIRE DE LA MEL



19 résidences ouvertes depuis 2016

